

Septembre
2025

Simandr'**i**NFOS

L'actualité de notre village



N°16

La Municipalité

- P.2** Les mots du Maire
- P.4** La concertation du SCOT
- P.9** La 2ème tranche des travaux de la salle des Fêtes
- P.10** Les aménagements de voiries
- P.11** La réhabilitation de la Ferme
- P.12** Les travaux réalisés et en cours

L'enfance

- P.14** La rentrée
- P.15** Les Olympiades du centre de loisirs
- P.16** Halloween
- P.18** Zoom sur l'accueil de loisirs
- P.20** L'inauguration du «Spot Jeunes»
- P.21** Fabrication de nichoirs par les CME/CMJ

Les Associations et Festivités

- P.21** Le Forum des associations
- P.22** Retour sur les manifestations passées

La bibliothèque

- P.25** Présentation de Romane
- P.26** Le coup de cœur de Romane
- P.27** L'agenda de la bibliothèque

Les infos plus

- P.28** La participation citoyenne
- P.30** Les PFAS
- P.31** La fin de vos travaux
- P.32** L'agenda des prochaines manifestations



Le mot du Maire

C'EST LA RENTRÉE

Chères Simandrines, chers Simandrins,

Après un été bien mérité pour chacun, entre détente et moments partagés, la rentrée débute sous le signe du dynamisme et de l'enthousiasme. En cette rentrée, notre volonté reste intacte : porter des projets concrets et réfléchis pour répondre au mieux à vos besoins, dans le respect de ce qui fait la singularité et l'équilibre de notre village.

À Simandres, la rentrée rime avec le plaisir de se retrouver.

Pour les enfants, c'est le retour sur le chemin de l'école, parfois avec un peu d'appréhension mais surtout beaucoup d'excitation de retrouver leurs camarades. Pour les plus grands, c'est le Forum des associations qui marque la reprise : un temps fort d'échange et d'engagement. Merci aux bénévoles et aux associations pour leur présence et leur énergie. Ces rendez-vous témoignent de la vitalité de notre vie locale et de l'importance de nos liens.

Cette rentrée s'accompagne aussi de nouveautés : Vous avez sûrement déjà testé les nouveaux jeux, le parcours de santé et les panneaux pédagogiques au parc des Pachottes. Les ados, eux, peuvent désormais

profiter du Spot Jeunes inauguré en début de mois et conçu par eux comme un lieu de rencontre et de partage.

Côté chantiers, l'élan se poursuit

La 2ème phase de travaux à la salle des fêtes se termine avec l'installation de panneaux photovoltaïques. Les études avancent pour le réaménagement de voirie route de Lyon et rue des Gordes dans une logique de sécurité et de qualité de vie. Le bâtiment de la ferme des Pachottes, quant à lui, entre dans une nouvelle phase : les diagnostics réalisés (amiante, plomb, structure, géotechnique) permettent d'imaginer sa réhabilitation en médiathèque et salle multi-activités. La recherche de financements est en cours pour pouvoir engager des travaux dès 2026.

La maîtrise de l'urbanisation, au cœur de nos préoccupations

Face aux pressions immobilières, nous restons pleinement mobilisés pour garantir une urbanisation progressive, harmonieuse et respectueuse

de l'identité de notre village. Notre priorité : penser l'avenir, rendre accessible le logement aux jeunes du village et accueillir de nouvelles familles pour faire vivre notre école sans renier ce qui fait le charme et l'équilibre de Simandres.

Dans ce numéro, vous trouverez un point sur les projets en cours ainsi qu'une invitation à participer à l'enquête publique lancée autour de la révision SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) de l'agglomération lyonnaise qui définira les grands axes d'aménagements de notre territoire pour les années à venir. Votre voix compte, faites-la entendre.

Et toujours la vigilance sur la sécurité

Le dispositif de participation citoyenne, en lien avec la gendarmerie, est relancé afin de mieux prévenir les actes malveillants et renforcer notre tranquillité au quotidien. Si vous souhaitez y contribuer, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

EXPRESSION LIBRE : SIMANDRES 2.0

Texte non communiqué

Une rentrée dense, à l'image de notre commune : active, accueillante et tournée vers l'avenir.

À toutes et à tous, une belle reprise sous le signe de l'action collective et du bien vivre à Simandres.

Michel BOULUD

Le SCOT de l'agglomération Lyonnaise

DONNEZ VOTRE AVIS

Le Syndicat mixte d'étude et de programmation de l'agglomération lyonnaise (Sepal) a validé en Mars dernier le projet du schéma de cohérence territoriale (Scot) qui fixe les grandes orientations d'aménagement du territoire à l'horizon 2040. Une enquête publique est ouverte du **15 septembre au 24 octobre 2025**.



Le périmètre inclut la Métropole de Lyon, mais aussi la Communauté de communes de l'Est Lyonnais (CCEL) et la Communauté de communes du Pays de l'Ozon.

Le Scot fixe dans le détail le **nombre de logements à construire**, le nombre d'hectares dévolus au **commerce et à l'économie**, le nombre d'hectares dévolus à **l'agriculture et aux zones naturelles**, le tout dans le cadre des lois en vigueur, notamment **la loi Climat et résilience qui fixe le Zéro artificialisation nette (ZAN)**.

Pour rappel la loi ZAN impose de diviser par deux le rythme actuel de consommation d'espaces naturels pour les constructions d'ici 2030 et l'objectif d'atteindre le **zéro artificialisation nette d'ici 2050**, c'est-à-dire que **chaque mètre carré de terre urbanisé devra être « compensé »** par une action inverse (comme la renaturation d'un site).



Pourquoi c'est important ?

Le SCOT est un document stratégique qui **influence directement notre quotidien** : urbanisation, mobilités, environnement, développement économique, transition énergétique...

Il **encadre les projets futurs** et leur cohérence avec les enjeux actuels du territoire, notamment en matière de **lutte contre l'étalement urbain ou de préservation des espaces naturels**.

Une fois voté, le SCOT devra être décliné dans notre PLU qui sera contraint à le respecter.

Cette enquête est l'occasion pour chaque citoyen de prendre connaissance du projet, d'exprimer ses observations et d'être acteur de l'avenir de notre territoire.

Comment participer ?

- **Sur le registre** dématérialisé : www.registre-numerique.fr/revision-scot-agglo-lyon
- **Par mail** : revision-scot-agglo-lyon@mail.registre-numerique.fr
- **Par courrier** postal à :

Métropole de Lyon – Direction de la planification

20 rue du Lac, CS 33569 – 69505 Lyon Cedex 03

À l'attention du Président de la Commission d'enquête du SCOT

Bien que Simandres ne fasse pas partie des lieux d'enquête désignés pour accueillir une permanence, chacun peut consulter le dossier et à contribuer, selon les modalités suivantes :

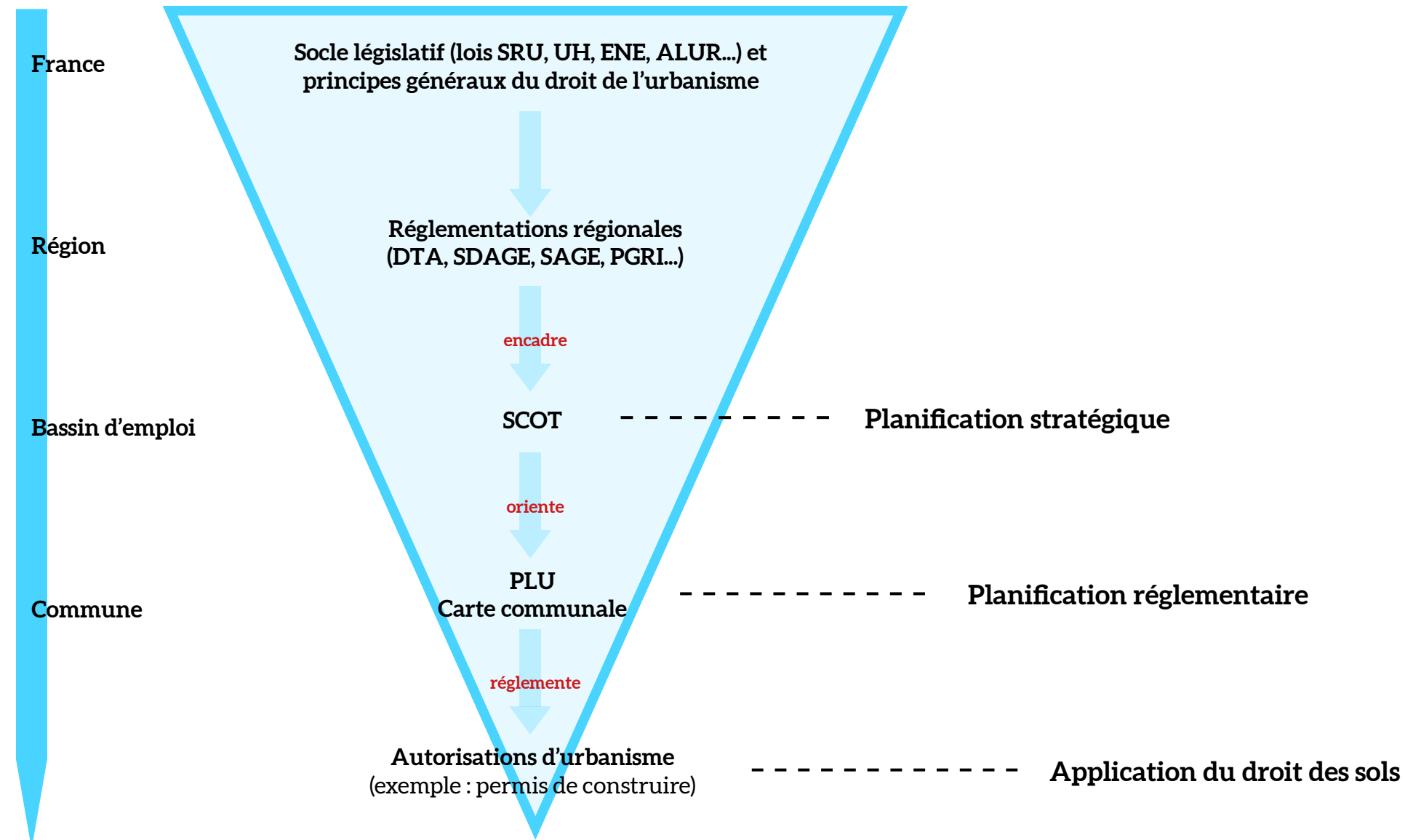
Pour prendre connaissance des objectifs et du contenu de cette révision, les documents sont disponibles :

- En version numérique sur le site Internet du Sepal : <https://www.scot-agglolyon.fr/>
- En mairie de Saint-Symphorien d'Ozon du lundi au vendredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h30
- En mairie de Ternay : lundi, mercredi et jeudi : 9h à 12h / 13h45 à 17h Mardi : 13h45 à 17h - Vendredi : 9h à 12h

- Ou **lors des permanences** physiques des commissaires enquêteurs dans l'une des 20 mairies partenaires, dont Saint-Symphorien-d'Ozon (le 6 octobre de 9h à 12h) ou Ternay (le 21 octobre de 14h à 17h).

Nous vous encourageons vivement à prendre part à cette démarche citoyenne essentielle qui va guider les choix d'avenir pour notre commune et notre territoire.

LA HIÉRARCHIE DES NORMES D'URBANISME



Urbanisation à Simandres : quelle est la situation ?

L'évolution maîtrisée de notre village reste une priorité forte. Vous êtes nombreux à nous interroger sur les projets immobiliers en cours, et plus particulièrement sur celui situé au 100 rue des Gordes. Il est donc important d'apporter des éléments concrets et de rappeler les responsabilités et limites d'intervention de la commune dans l'instruction des permis de construire.

✓ Respect du Plan Local d'Urbanisation (PLU) : une obligation légale

Contrairement à une idée répandue, la commune ne peut pas refuser un permis de construire lorsqu'il est conforme au PLU. En effet, le maire n'a pas un pouvoir discrétionnaire : il applique la réglementation en vigueur. Ce principe est encadré par le Code de l'urbanisme et confirmé régulièrement par la jurisprudence. Cela signifie que même si un projet soulève des inquiétudes, s'il respecte les règles du PLU et les servitudes (dont le Plan de Prévention des Risques Inondation - PPRI), la commune est tenue de l'instruire favorablement.

En cas d'acceptation d'un permis de construire non conforme au PLU, la commune s'expose à un rejet du tribunal administratif si un recours est déposé.

Concernant le projet du 100 rue des Gordes, un premier permis de construire a ainsi été partiellement annulé par le tribunal administratif sur le point très spécifique de gestion des eaux pluviales initialement

prévues en déversement dans la zone naturelle de la parcelle, option qui pouvait paraître judicieuse mais qui ne respecte pas la réglementation en vigueur. A noter qu'aucun autre point de ce projet n'a par ailleurs été rejeté.

💧 Le rejet des eaux pluviales : une question encadrée et suivie

Pour ce projet spécifique, un permis modificatif a été déposé prévoyant un rejet en domaine public sur le réseau d'eaux pluviales rue des Gordes tel que demandé par le juge.

A noter : une cuve de récupération étant prévue sur la parcelle, le rejet considéré ne concerne pas le flux direct des eaux pluviales mais uniquement le surplus.

Ce surplus est limité réglementairement à un flux de 6 litres par seconde et par hectare en cas de crue trentennale (PPRI Plan de Prévention des Risques d'Inondation).

Ce permis modificatif a fait l'objet d'un refus de la municipalité motivé par l'article R 111-2 du code de l'urbanisme.



C'est quoi l'article R.111-2 du code de l'urbanisme ?

Cet article permet, dans certains cas exceptionnels, de refuser un permis conforme si un danger manifeste pour la salubrité ou la sécurité publique est démontré. Il s'agit toutefois d'une disposition encadrée très strictement par les tribunaux, et son usage ne peut être arbitraire, au risque d'engager la responsabilité juridique et financière de la commune.

Nous avons considéré que l'ajout d'eau pluviales dans un réseau déjà saturé avec un déversement en amont de l'école pouvait ajouter un risque au risque existant d'inondation par immersion et remontée des réseaux internes à l'école. C'est pourquoi le PC modificatif a été refusé.

Plus spécifiquement, la commune, indépendamment de ce sujet, poursuit les investigations et études pour protéger l'école



Une urbanisation maîtrisée, un dialogue nécessaire

Nous comprenons les inquiétudes exprimées, en particulier lorsqu'il s'agit de la sécurité des enfants. Soyez assurés que nous partageons cette préoccupation. L'ensemble des projets est examiné avec rigueur, et des ajustements sont systématiquement demandés dans la limite du cadre légal.

Nous réaffirmons notre engagement à défendre une urbanisation raisonnée et restons à votre écoute pour toute question ou pour consulter les documents d'urbanisme en mairie.

LE LEXIQUE SPÉCIFIQUE À L'URBANISME

Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme qui établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire considéré.

Le PLU permet l'affirmation d'un projet de territoire prenant en compte à la fois les politiques nationales et territoriales d'aménagement et les spécificités locales (Art. L. 101-2 du code de l'urbanisme). Il détermine donc les conditions d'un aménagement du territoire respectueux des principes du développement durable (en particulier par une gestion économe de l'espace) et répondant aux besoins de développement local.

Les objectifs, le contenu, les modalités d'élaboration, de révision et de suivi du PLU(i) sont définis dans le cadre du code de l'urbanisme (Livre I – Titre V).

Les Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) ont remplacé les schémas directeurs, en application de la loi « Solidarité et Renouvellement Urbains » (SRU) du 13 décembre 2000.

Le SCoT est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale, à l'échelle d'un large bassin de vie ou d'une aire urbaine.

Le SCoT doit respecter les principes du développement durable : principe d'équilibre entre le renouvellement urbain, le développement urbain maîtrisé, le développement de l'espace rural et la préservation des espaces naturels et des paysages ; principe de diversité des fonctions urbaines et de mixité sociale ; principe de respect de l'environnement.

Le SCoT contient à minima 3 documents :

- un rapport de présentation, qui contient notamment un diagnostic et une évaluation environnementale
- le projet d'aménagement stratégique (PAS)
- le document d'orientation et d'objectifs (DOO), qui est opposable aux PLUi et PLU, PLH, PDU et cartes communales, ainsi qu'aux principales opérations d'aménagement

La salle des Fêtes des Pachottes

2ÈME PHASE DES TRAVAUX

La première phase de réhabilitation de la salle des fêtes est achevée !

Après plusieurs mois de chantier, la toiture a été entièrement rénovée, l'abri côté cuisine installé, et l'extension finalisée. Pour rappel, ces travaux étaient devenus indispensables pour garantir la pérennité du bâtiment, confronté à des infiltrations et des dégradations structurelles dues à l'humidité.

L'extension permet d'accueillir dès cette rentrée : les chariots de tables et de chaises encombrant jusqu'ici l'espace bar (pour la partie intérieure) et le matériel utile aux manifestations jusqu'ici stockés dans la bâtiment de la Ferme (barnums, tables et bancs en bois...) pour la partie extérieure.

La deuxième phase du chantier a débuté le 5 Septembre et tire à sa fin. Elle porte sur l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture rénovée, portée par le SYDER (Syndicat d'Énergies du Rhône) qui en assure l'investissement, puis l'exploitation et la maintenance ensuite. Les opérations se sont fait directement en toiture avec sécurisation par filet bas de pente mais sans échafaudage pour ne pas perturber les manifestations et locations de salle.

Quel intérêt pour la commune ? produire de l'électricité bas carbone et en consommer une partie significative directement sur les bâtiments communaux (Salle des fêtes, École, Mairie, Centre de Loisirs...) dans le cadre d'un dispositif d'autoconsommation collective. **Le surplus sera revendu à EDF**, dans un premier temps, avec pour

ambition à moyen terme de trouver d'autres débouchés de revente, notamment à des collectifs du périmètre concerné. **Les gains générés** par l'opération (réduction de la facture énergétique de la commune et revente) **permettront** sur la durée de vie des panneaux à la fois de rembourser l'investissement au SYDER et **de financer les travaux de réhabilitation** réalisés lors de la 1ère phase.



Ce projet s'inscrit pleinement dans les objectifs du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) intercommunal **et de notre stratégie de transition énergétique locale.** Il complète les actions déjà engagées pour améliorer la performance énergétique de notre patrimoine communal.

Nous vous invitons tous à participer à l'inauguration qui aura lieu le samedi 8 novembre, à partir de 10h30.

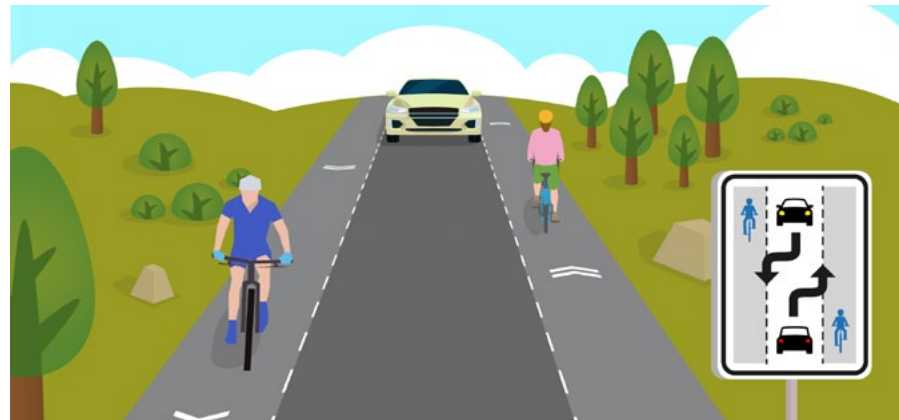
Les aménagement de voirie

AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ

Afin de renforcer la sécurité de tous les usagers de la route, des travaux d'aménagement de voirie vont être entrepris à partir de début Octobre :

- **Rue Saint-Jean d'Archer**
- **Route de Lyon.**

Ces interventions incluent notamment la création de nouveaux chaudiours (Chaussées à Voie Centrale Banalisée - CVCB), la mise en œuvre de ce type de solutions ayant fait ses preuves rue des Fontaines.



Ce dispositif innovant consiste à marquer une voie centrale pour les véhicules, encadrée de bandes latérales dédiées aux cyclistes et piétons. Les automobilistes circulent sur la voie centrale et, lorsqu'ils se croisent, empiètent temporairement sur les accotements, en veillant à respecter la priorité des piétons et cyclistes.

Au-delà de modérer la vitesse des véhicules par un rétrécissement visuel de la chaussée, ces aménagements encourageront la mobilité douce en offrant un cadre plus adapté aux mobilités actives.

Nous remercions les riverains pour leur compréhension durant la période des travaux et leur souhaitons une bonne appropriation de ce nouvel aménagement.

Et ailleurs ?

Concernant la poursuite d'aménagement des trottoirs et voirie **rue des Gordes**, l'enfouissement des réseaux devrait être réalisé d'ici la fin d'année afin de pouvoir débuter les travaux début 2026.

Un aménagement est aussi prévu **rue Claudius Béry** pour améliorer le croisement avec les rues de Grange Basse et celle de l'Étang et en assurer ainsi la sécurité.

Afin de juguler les possibles inondations au **pont de l'oie** et réguler la vitesse, un dos d'âne sera installé.

Un autre dos d'âne sera installé **rue de la Rancollière** avec le même objectif.

Le planning de ces réalisations dépend de la mise en œuvre d'un nouveau marché de travaux à la CCPO.

La réhabilitation de la Ferme des Pachottes

LES ÉTUDES AVANCÉES

Le projet de transformation de la Ferme des Pachottes, avance à grands pas.

Objectif : redonner vie à ce bâtiment emblématique de notre patrimoine communal, **tout en répondant aux besoins actuels des habitants** avec la création d'une nouvelle médiathèque moderne et conviviale, ainsi qu'une salle multi-activités.

Après les premières études lancées au printemps, une série de diagnostics techniques a été réalisée cet été afin de mieux connaître l'état du bâti : amiante, plomb, structure, géotechnique et infiltration d'eau ont ainsi fait l'objet d'investigations précises afin de garantir une réhabilitation sécurisée et durable. Le résultat des diagnostics met en avant certaines difficultés pouvant influencer sur les délais et coût du projet :

- Présence d'amiante dans des joints de verrières, des plaques bitumineuses de placard et de fibrociment en toiture,
- Présence d'un revêtement ciment sur la structure d'origine en pisé mis en œuvre lors du ravalement réalisé il y a quelques années peu appropriées à la conservation du bâtiment.

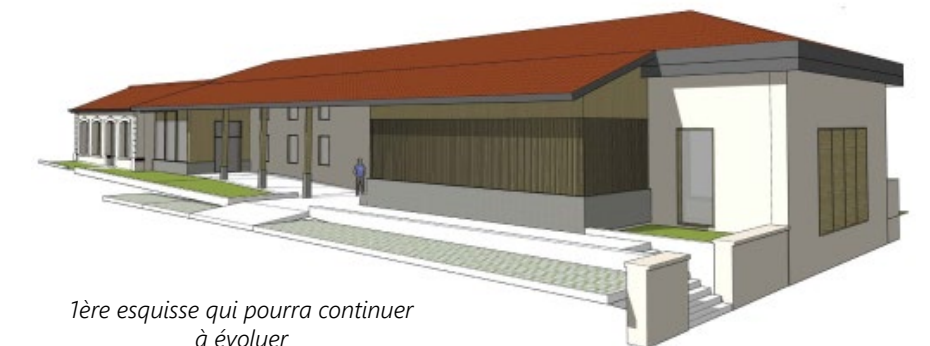
Malgré ces difficultés, nous restons à ce stade confiant pour déposer un permis de construire d'ici la fin de l'année.

Les délais de réalisation, eux, restent conditionnés aux financements qui pourront être obtenus. Des demandes de subvention ont été

déposées auprès de plusieurs financeurs publics avec retour favorable d'une 1ère subvention de l'État de 390k€.

Un Projet Culturel, Scientifique, Éducatif et Social est en cours d'établissement en partenariat avec la médiathèque départementale du Rhône afin de fixer les objectifs et axes de développement de notre nouvelle médiathèque. Il permettra à la fois d'ajuster l'aménagement des espaces aux nouveaux besoins et de profiter du soutien financier de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). En ce sens, l'architecte conseil de la DRAC a été consulté pour s'assurer que les orientations choisies respectent leurs exigences et finaliser l'avant-projet d'ici le mois d'Octobre.

Ce projet structurant incarne à la fois notre volonté de préserver notre patrimoine, de favoriser l'accès à la culture et au sport pour tous, et de penser l'avenir avec cohérence. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés à chaque étape clé de son avancement.



1ère esquisse qui pourra continuer à évoluer

Les travaux réalisés ou en cours

POUR UN MEILLEUR CONFORT, POUR TOUS



Le parc : entre grands projets et petites attentions

Depuis plusieurs mois, notre commune connaît une belle dynamique de chantiers. Certains travaux sont très visibles, d'autres plus discrets, mais tous participent à améliorer le cadre de vie des habitants, qu'il s'agisse d'infrastructures, de confort ou encore d'espaces de loisirs.

On vous a beaucoup parlé de la salle des fêtes : réfection de la toiture, extensions, panneaux photovoltaïques... mais d'autres aménagements, parfois plus discrets, ont également vu le jour ces derniers mois.

Côté salle des fêtes, impossible de ne pas mentionner la **rénovation du parquet de danse**, qui a retrouvé tout son éclat, pour le plus grand bonheur de nos danseurs.

À l'extérieur, les enfants sont eux aussi gâtés. Malgré un retard de production, les **nouveaux jeux** ont pu être installés avant la rentrée. La petite structure a laissé place à un ensemble plus imposant et moderne.

Des jeux à ressort sont venus compléter l'espace déjà existant, et la grande nouveauté reste la balançoire triple qui attire déjà les sourires et les rires des plus jeunes.

Enfin, pour les amateurs de nature et de sport, **les panneaux pédagogiques du verger et les panneaux explicatifs du parcours de santé ont été posés**. De quoi allier détente, découverte et activité physique pour toute la famille.



Le centre du village se refait aussi une beauté

Notre centre village n'a pas été oublié ! Là aussi, plusieurs chantiers ont permis de renouveler et d'améliorer le cadre de vie.

À l'école, les espaces de jeux ont été repensés. Le petit train, devenu dangereux avec les années, a cédé la place à un petit avion multi-activités, plus moderne et plus stimulant pour l'imagination des enfants. Les plus jeunes disposent désormais d'un espace ludique adapté et sécurisé. Côté logistique, **le cabanon de rangement des maternelles a été remplacé** par un abri neuf, plus pratique et mieux adapté aux besoins quotidiens de l'équipe enseignante.

À l'intérieur des classes, le confort des élèves et des enseignantes a également été pris en compte : **des ventilateurs ont été achetés** pour passer les pics de canicule, qui se font sentir de plus en plus fréquemment au fil des étés.

Ces équipements parfois modestes en apparence, apportent un vrai mieux-être au quotidien.

Sur la place du village, cœur de la vie communale et lieu de passage de tous, plusieurs travaux ont également été entrepris. **Les toilettes extérieures ont été restaurées**, offrant un accueil plus fonctionnel aux usagers. Prochaine étape, lui donner un aspect plus accueillant grâce à un projet artistique de l'atelier de la Grenouille.

Quelques aménagements ont été réalisés au dessus de chez Vival, afin de pouvoir accueillir le Spot Jeunes dans les meilleures conditions.

Côté nature, les haies ont été plantées route de Lyon, par le SMAAVO, barrage naturel contre les inondations devenues de plus en plus fréquentes, ont été protégées par des piquets en chataignier.

Ces améliorations, grandes ou petites, traduisent la volonté de la commune de renforcer à la fois la convivialité et le bien-être au quotidien.

La rentrée des classes

SEREINE À SIMANDRES

En France 11 795 800 élèves ont fait leur rentrée scolaire début septembre. A Simandres ils sont 167 à avoir franchi le portail rouge de leur école pour découvrir leur nouvelle classe et leur nouvelle maîtresse.

Le 1er septembre, après un discours de bienvenue prononcé par Madame PAUL, la Directrice, les enfants ont été accueillis au seuil de chaque classe par leur professeure.

Du côté de la maternelle, la rentrée des enfants de petite section s'est faite sur deux jours pour moins impressionner les tout petits :

- **Mme Marjorie QUESADA**, assistée par **Mme Laetitia BOUCHET**, a une classe de 18 élèves de petite section et 4 de moyennesection.
- **Mme Valérie BUZZACHERA** est assistée par **Mme Assia BENDIF** pour guider tout au long de l'année 8 élèves de moyenne section et 13 de grande section
- Ils sont 7 élèves de moyenne section et 14 de grande section dans la classe de **Mme Karine BROUQUISSE**, assistée par **Mme Céline COLLIAT**.

Du côté des élémentaires :

- Les CP sont au nombre de 24, avec **Mme Armelle JOURNET**.

- **Mme Céline DELEPIERRE** et ses 20 élèves CE1 occupent la classe annexe (la salle du savoir).
- **Mme Sandrine DUSART** a 12 élèves de CE2 et 6 élèves de CM1.
- Les 22 élèves de CM1 ont pour professeure la directrice **Mme Camille PAUL** qui est remplacée, lorsqu'elle est **déchargée** de son temps d'enseignement les mardis et un lundi sur 3, **par Mme Andréa DAVEN**.
- **Mme Béatrice RICHARD** conduira ses 19 élèves de CM2 aux portes du collège.

Nous souhaitons à tous les jeunes simandrins ainsi qu'aux professeurs une belle année scolaire riche du plaisir de se découvrir, de se retrouver, de vivre et d'apprendre ensemble.



Olympiades des jeunes du Pays de l'Ozon

AU PARC DES PACHOTTES

Les Olympiades intercommunales, moment fort de l'accueil de loisirs de cet été, ont encore été, cette année, une réussite. Elles se sont déroulées le **24 juillet** au Parc des Pachottes. Elles ont réuni les enfants des centres de loisirs de plusieurs communes du Pays de l'Ozon : Chaponnay, Communay, Saint-Symphorien d'Ozon, Sérézin du Rhône et bien sûr Simandres.



Une centaine d'enfants de 9 à 16 ans, managés par une quarantaine d'encadrants, se sont affrontés lors d'épreuves sportives, culturelles, logiques, artistiques. Tous ont pu faire valoir leurs compétences en résolvant des énigmes ou des casse-têtes, en exprimant leurs talents musicaux ou en arts plastiques, lors d'un très drôle blind tests toutes époques ou en répondant à des quizz sur la CCPO ou sur le BVAFA (celui-ci a éveillé des vocations).

Les épreuves sportives ont rencontré un vif succès, comme :

- La faucheuse gonflable : des joueurs tentent d'esquiver la balayette électromécanique en sautant sur leur plot à chacun de ses passages : en avant, puis en arrière, à vitesse lente puis rapide...
- Epreuve artistique : les participants devaient fabriquer un chef d'œuvre à partir de matériaux de récupération .
- Un concours de pétanque
- Le PLK : sorte de badminton sans raquette
- L'ultimate



Tout au long, de la journée le fair-play et l'esprit d'entraide a régné. Mais la compétition n'a toutefois jamais été complètement oubliée. L'équipe des joueurs de Simandres s'est classée 2ème, juste derrière celle de Chaponnay et avant celle de Saint-Symphorien d'Ozon.

Halloween 2025

UN CRU PLEIN D'ESPRITS

Le samedi **25 octobre**, Simandres se mettra aux couleurs d'Halloween pour une après-midi et une soirée placées sous le signe des frissons... mais toujours dans la bonne humeur !

Citrouilles, déguisements, esprits farceurs et créatures étranges seront au rendez-vous pour animer cette journée devenue, au fil des années, un moment attendu par les petits et les grands.

Dès l'après-midi, nos jeunes conseillers municipaux enfants (CME) donneront le coup d'envoi avec **un grand jeu de piste à travers les rues du village**. Les participants, transformés en apprentis enquêteurs, devront relever des défis, résoudre des énigmes et retrouver les indices laissés un peu partout dans le village.

Une mission qui promet de l'amusement, mais aussi quelques frissons... Car pour participer, mieux vaut avoir le cœur bien accroché et ne pas craindre de se frotter aux esprits étranges qui rôdent dans notre village !

Mais peut-être les as-tu déjà croisés sans jamais les regarder ?

Ce jeu de piste est le fruit du travail des CME (Conseiller Municipaux Enfants). L'occasion pour eux de vous montrer leur profond engagement et leur créativité au service de la vie communale.

Un grand merci à eux.



Et après un après-midi riche en recherches, en découvertes et en éclats de rire, **la soirée prendra une tournure plus mystérieuse.**

Cette fois, place au silence, à l'écoute... et aux frissons.

Une animation originale vous sera proposée : la lecture des nouvelles écrites dans le cadre du concours « **Si Simandres m'était conté – quand les mots font froid dans le dos** ». Ces textes, rédigés par des plumes locales, plongeront les spectateurs dans des univers sombres, inquiétants, parfois drôles, mais toujours surprenants. Âmes sensibles, prenez garde ! Serez-vous assez courageux pour écouter les légendes et faits tragiques qui se sont déroulés dans notre village ? Et si elles étaient vraies ? Certaines histoires risquent bien de vous glacer le sang !

Cette soirée sera aussi l'occasion de découvrir les talents littéraires de nos habitants, tout en partageant un moment convivial. Car Halloween, au-delà des citrouilles et des déguisements, c'est aussi un temps fort de rencontres et de partages dans notre commune.

Entre rires, frissons, surprises et convivialité, **ce cru 2025 d'Halloween s'annonce inoubliable.**

Sortez vos costumes les plus effrayants, préparez vos plus beaux maquillages et venez profiter de cette journée hors du commun en famille ou entre amis.

L'accueil de loisirs

EN CONSTANTE ÉVOLUTION

Depuis sa **création, en 2008**, l'accueil de loisirs de Simandres a bien changé. Alors qu'à ses débuts il accueillait une dizaine d'enfants, ils sont maintenant entre 50 et 60 à participer régulièrement aux activités du centre.

L'**augmentation de la fréquentation** concerne toutes les tranches d'âge mais elle est plus marquée chez les **3-6 ans** dont l'effectif a doublé ces dernières années. La fréquentation toujours croissante au « **club Ado** » est également à noter. Elle constitue une exception simandrine très enviée des villages voisins.

Au fil des années, **le centre de loisirs a suivi l'évolution de la société**, celle des familles et des enfants qu'il accueille. Il a adapté ses propositions aux nouveaux besoins en profitant d'un panel d'offres élargi et très diversifié.



Mais quelles que soient les activités proposées aux enfants, manuelles, de détente, sportives, culturelles, animations et sorties, elles sont toujours organisées à partir d'un projet éducatif et d'un projet pédagogique propre à l'ALSH de Simandres et à son équipe d'encadrement.

Et **les préoccupations** des encadrants sont toujours les mêmes :

- offrir aux petits et jeunes Simandrins de 3 à 17 ans un terrain privilégié pouvant favoriser **l'initiative**,
- **la créativité**,
- l'apprentissage de **la vie en collectivité**,
- la prise de **responsabilités** et le développement de **l'autonomie** et de l'esprit critique.

Le tout dans des conditions de sécurité sanitaires et affectives.

Malgré un budget toujours plus serré, **l'ALSH de Simandres se fait fort de proposer une sortie originale et de qualité chaque semaine de vacances**, sans supplément de participation pour les familles.

L'offre en la matière très riche, variée et attractive pour les moyens et grands mais malheureusement beaucoup plus restreinte et moins adaptée pour les moins de 6 ans pour lesquels la garderie se fait au Pôle Enfance dans les meilleures conditions d'encadrement.

Et les **préoccupations des encadrants** sont toujours les mêmes : offrir aux petits et jeunes Simandrins de 3 à 17 ans un terrain privilégié pouvant **favoriser l'initiative, la créativité, l'apprentissage de la vie en collectivité, la prise de responsabilités et le développement de l'autonomie** et de l'esprit critique. Le tout dans des conditions de sécurité sanitaires et affectives.

Malgré un budget toujours plus serré, l'ALSH de Simandres se fait fort de proposer une sortie originale et de qualité chaque semaine de vacances, sans supplément de participation pour les familles.

L'offre en la matière très riche, variée et attractive pour les moyens et grands mais malheureusement beaucoup plus restreinte et moins adaptée pour les moins de 6 ans pour lesquels la garderie se fait au Pôle Enfance dans les meilleures conditions d'encadrement.

Déjà en cours depuis plusieurs années, **le travail partenarial avec les autres ALSH de la Communauté de Communes et la CCPO se formalise de plus en plus**. Certaines sorties sont mutualisées et bon nombre d'actions sont élaborées de concert tels les désormais traditionnelles Olympiades. Citons encore les actions réalisées avec le Réseau Liaison : les ateliers de réparations de vélo, les ateliers numériques et les ateliers « jeux de société numériques » qui ont pour vocation la prévention du mésusage des écrans.

Si **la prévention** n'est pas une mission à part entière pour les accueils de loisirs, l'ALSH de Simandres prend à bras-le-corps cette question, avec très prochainement, la participation à une animation autour de l'Exposition « **Insupportable portable** », en partenariat avec l'EMI (Education Média Info) et le Réseau Liaison du **4 au 8 novembre**.

QUEL ENCADREMENT POUR L'ALSH ?

Des animateurs compétents : 2 taux doivent être respectés :

- *Le taux d'encadrement des enfants* : c'est le nombre d'encadrant requis, en fonction du nombre d'enfants et de leur âge (1 animateur pour 8 enfants < 6 ans, 1 animateur pour 12 enfants > 6 ans).
- *Le taux de qualification de l'équipe* : C'est la proportion d'animateurs qualifiés à prévoir dans une équipe. Il se calcule à partir du nombre d'animateurs requis : au moins 50 % de titulaires du BAFA ou d'un diplôme équivalent (exemple CAP petite enfance), au plus 20% de non-diplômés et au plus 50% d'animateurs stagiaires.

A noter : à Simandres, on considère que ces taux sont vraiment un minimum et le nombre d'animateurs est souvent supérieur au seuil légal afin d'assurer un encadrement de qualité. De plus les stagiaires ne sont pas considérés comme variables d'ajustement mais viennent en surnuméraires.

Peut-on devenir animateur avant 18 ans ?

Le Code du Travail permet, sous certaines conditions - et avec l'accord des parents l'emploi, pendant les vacances scolaires, d'embaucher des jeunes à partir de 16 ans. Le cursus de formation au BAFA prévoit une entrée en formation dès l'âge de 16 ans. Un animateur stagiaire BAFA peut donc effectuer un stage pratique BAFA avant ses 18 ans. A Simandres on a souvent un fonctionnement par binôme avec un majeur expérimenté.

Et la Direction du centre de loisirs ?

Pour un centre accueillant moins de 80 mineurs sur moins de 80 jours, le Directeur doit être titulaire du BAFA (ou stagiaire), ou d'un diplôme équivalent avec au moins une expérience d'animations de mineurs. Ce poste peut également être ouvert à certains agents de la fonction publique dans le cadre de l'exercice de leurs missions.

A Simandres c'est Marine COSTANTINI, titulaire du BAFA et par ailleurs Responsable de l'ensemble du Pôle Enfance, qui est la Directrice de l'Accueil de Loisirs.

Top départ pour le Spot Jeunes

L'INAUGURATION

Le **vendredi 19 septembre**, Michel BOULUD a inauguré le SPOT JEUNES dans la salle même où les jeunes de Simandres de 12 à 17 ans vont désormais pouvoir se retrouver chaque semaine.



La salle était pleine et parmi le public on a noté la présence de nombreux jeunes, ce qui en dit long sur l'attente provoquée par l'événement.

Monsieur le Maire a rappelé la genèse du projet proposé et élaboré par les membres du Conseil Municipal des Jeunes de Simandres - eux-mêmes anciens Conseillers Municipaux Enfants - à partir de ce simple constat : à Simandres les petits se retrouvent ensemble à l'école, à l'accueil de loisirs. Mais après, en grandissant, répartis dans divers établissements, occupés par leurs activités sportives, il leur est difficile de se voir en dehors des fêtes simandrines.

Il leur manquait un lieu et des dates de rendez-vous !

Avec le SPOT, les adolescents vont pouvoir se retrouver chaque vendredi entre 17h30 et 20h00, dans un cadre rassurant (pour eux et pour leurs parents).

Ils ne seront pas complètement livrés à eux-mêmes puisque la Directrice du Pôle Enfance, Marine Costantini, sera là pour les aider à orienter et réaliser leurs projets, qu'ils soient culturels, sociaux, ou simplement ludiques. Ils pourront aussi regarder des films, surfer sur le net, écouter de la musique, jouer au baby-foot, à des jeux de société ou des jeux électroniques, ou simplement discuter.

Les plages d'ouverture pourront être élargies, en fonction de la fréquentation ou pour des projets spécifiques.

Le Spot Jeunes, un lieu pour les ados : Un projet initié par les jeunes, pour les jeunes !

Atelier nichoirs et hôtels à insectes

PAR LES CME-CMJ

Les conseillers municipaux enfants ont une nouvelle fois répondu présents à l'appel de la commission environnement de la Mairie. Sensibilisés à la protection de la nature et à l'importance de préserver notre cadre de vie, ils se sont mobilisés autour d'un projet concret : la fabrication de nichoirs destinés aux oiseaux. Ces abris leur permettront de passer l'hiver à l'abri du froid et des prédateurs, tout en favorisant leur installation durable sur notre territoire. Ils étaient encadrés par leur aînés, les CMJ, venus leur prêter main forte pour l'occasion.



Le **samedi 13 septembre**, les CME se sont réunis pour une matinée de travail et de découvertes, accompagnés par Florian Vandestoke de l'association Tous Colibris. Guidés par ses conseils, les enfants ont appris à manipuler les outils, assembler les pièces et comprendre les besoins spécifiques des différentes espèces d'oiseaux. Grâce à leur énergie et à leur engagement, une quinzaine de nichoirs ont pu être fabriqués.

Mais ce n'est pas tout : les jeunes élus ont également participé au remplissage de trois hôtels à insectes. Ces structures, conçues pour accueillir coccinelles, abeilles solitaires ou encore chrysopes, jouent un rôle essentiel dans l'équilibre des écosystèmes. Elles favorisent la pollinisation et contribuent à limiter naturellement les parasites dans les jardins et espaces verts.

L'ensemble de ces équipements, véritables refuges pour la faune locale, sera installé dans le parc des Pachottes par les agents techniques de la commune dans les prochaines semaines. Ils permettront ainsi la nidification des oiseaux entre mars et juillet, période cruciale pour leur reproduction.

Au-delà de la dimension pratique, cette initiative représente aussi une belle action éducative : les enfants ont pu découvrir l'importance de la biodiversité et comprendre comment de simples gestes peuvent contribuer à protéger l'environnement. Une expérience formatrice, à la fois ludique et citoyenne, qui s'inscrit pleinement dans la volonté municipale de sensibiliser les jeunes générations aux enjeux écologiques.



Retour sur les manifestations

ÇA BOUGE À SIMANDRES



La Fête de l'été

Le **21 juin** dernier, le comité des Fêtes Simandr'Anim a organisé la traditionnelle fête du village.

Tout au long de la journée, habitants et visiteurs se sont rassemblés pour partager un moment convivial et festif.

Au programme : musique, repas chaleureux, lâcher de ballons et, pour clore la soirée en beauté, un magnifique feu d'artifice.

Petits et grands étaient nombreux à répondre présents pour célébrer ensemble l'arrivée de l'été dans une ambiance joyeuse et animée.

Encore une belle manifestation organisée par le Comité des Fêtes.



La kermesse de l'école

Comme chaque année, le Sou des écoles a organisé, le vendredi **27 juin**, la kermesse de fin d'année.

Sous un soleil radieux et dans une ambiance pleine de rires, les élèves ont présenté leurs belles danses préparées avec soin. Costumes colorés, chorégraphies entraînantes et sourires radieux ont enchanté parents et spectateurs, fiers d'applaudir le travail des enfants et de leurs enseignants. La fête s'est poursuivie dans une atmosphère conviviale, autour de la buvette spécialement mise en place pour l'occasion.

La municipalité adresse un grand bravo aux enfants pour leurs prestations, ainsi qu'un grand merci au Sou des écoles et aux parents bénévoles pour ce beau moment de convivialité et de partage.



T'es pas prêt 2

Samedi 12 juillet, Oufi'Sim a encore frappé fort avec la 2ème édition de «T'es pas prêt». Dès l'après-midi, petits et grands ont pu profiter de nombreuses animations : jeux pour enfants, baptêmes en hélicoptère et tours gratuits en vieilles voitures.

La soirée a ensuite pris des allures de fête géante : Après un spectaculaire lancer de poudre Holi, qui a coloré le ciel et les participants, le public a levé les yeux pour admirer le magnifique feu d'artifice de la Municipalité.

L'ambiance est ensuite montée encore d'un cran avec une soirée mousse survoltée, rythmée par les sons entraînants du DJ.

Entre rires, musique, couleurs et convivialité, cette 2ème édition a tenu toutes ses promesses et a une nouvelle fois, marqué les esprits. Encore une énorme manifestation comme Oufi'Sim en a le secret !



Le concours de pétanque

Le samedi **20 septembre**, l'Amicale des Pêcheurs de Simandres (APS) a délaissé ses cannes à pêche pour organiser une animation placée sous le signe de la convivialité : un grand concours de pétanque.

C'est sous un beau soleil que les participants, venus nombreux, se sont retrouvés dans l'allée du stade Gaston Mas. Tout au long de l'après-midi, les boules ont claqué, les rires ont fusé et l'ambiance chaleureuse a confirmé, une fois de plus, que la pétanque reste une activité incontournable de nos moments de partage.

Entre compétition amicale et esprit de camaraderie, chacun a pu profiter d'un bel après-midi en toute simplicité. Félicitations aux gagnants, mais aussi à l'ensemble des participants, qui ont contribué à la réussite de cette rencontre.

Le Forum des associations

UNE FORTE PARTICIPATION

Le samedi **6 septembre** après-midi, la salle des Fêtes a vibré au rythme du forum des associations.

Comme chaque année, ce rendez-vous, devenu un incontournable, a permis aux habitants de découvrir la richesse et la diversité de notre tissu associatif.

De nombreuses associations ont répondu présentes et, au-delà de la tenue de leur stand, beaucoup ont joué le jeu en proposant des animations variées. Démonstrations d'éducation canine, marche, flash-mob ou encore tombola... : La salle s'est enflammée tout au long de l'après-midi, au grand plaisir des visiteurs, petits et grands.



Chacun a pu trouver son bonheur, qu'il s'agisse de s'informer, de s'inscrire à une activité ou simplement de partager un moment convivial.

Ce forum a été l'occasion idéale pour rencontrer les bénévoles, poser des questions, et surtout, prendre conscience de l'importance du tissu associatif dans la vie de notre village.

La municipalité adresse un grand merci à toutes les associations pour leur dynamisme et leur créativité, ainsi qu'à tous les participants qui ont fait de ce forum un moment de rencontres et d'échanges chaleureux.

La bibliothèque

ON NE L'ARRÊTE PLUS

Interview de présentation de Romane

Bonjour Romane, pourrais-tu te présenter en quelques mots aux Simandrins ?

Bonjour, je m'appelle Romane, j'ai 32 ans et je suis originaire des Hautes-Alpes. Je suis nouvelle arrivante dans la région lyonnaise depuis juin 2025 !

Ancienne psychomotricienne, j'ai travaillé avec passion auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes dans le champs du handicap, avant de vouloir changer d'horizons et me reformer. Me voici donc installée à Lyon, où j'ai repris des études d'assistante bibliothécaire.

Qu'est ce que tu aimes dans ce métier ?

Au-delà de ma passion pour la lecture, je considère les bibliothèques comme des lieux privilégiés d'échanges, de rencontres et de vivre ensemble intergénérationnel. Ce sont des instances qu'il me semble primordial de protéger, pour les animations culturelles qu'elles proposent et pour les publics dont elle permet les rencontres.

Je suis ravie de découvrir les Simandrouilles et d'échanger avec elles et eux !

J'ai toujours aimé lire, passion transmise par mes parents et le traditionnel « temps calme » du dimanche en fin d'après midi, tous avec un livre dans le salon. Au bord du poêle à bois, quel bonheur... !

Quel type de lecture affectionnes-tu ?

Ce que je préfère lire aujourd'hui, ce sont des romans, le plus souvent sur des thèmes de la nature et de l'écologie, avec des personnages féminins inspirants. Je suis aussi très friande de romans policiers...

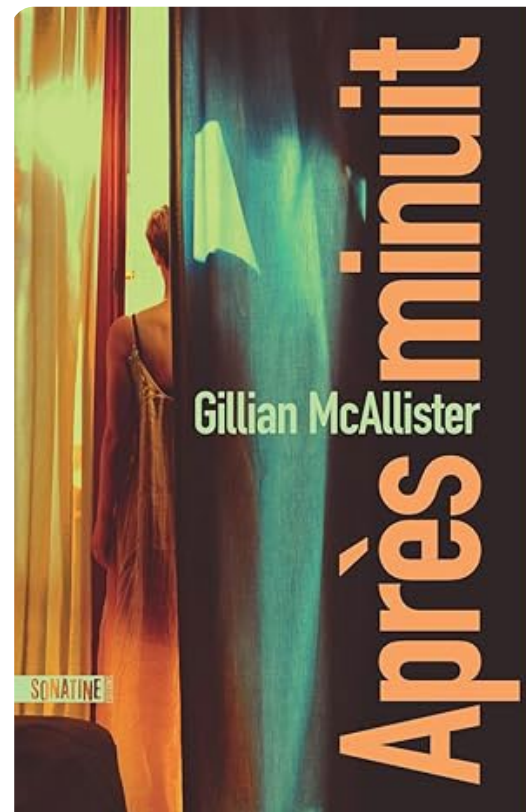


Le coup de cœur de Romane**« Après minuit » de Gillian McAllister**

Nous sommes le 30 octobre 2022, il est tout juste minuit. Dans la banlieue de Liverpool, Jen Brotherhood guette par la fenêtre le retour de son fils. Pourtant Todd a dix-huit ans, et la permission de sortie jusqu'à 1 heure du matin. Mais quelle mère ne se laisse pas gagner par l'angoisse tant que son enfant n'est pas rentré ? Alors, quand son fils apparaît enfin dans la rue, Jen sent le soulagement la gagner. Un soulagement rapidement remplacé par l'incompréhension, puis la terreur, tandis qu'elle se précipite à l'extérieur : Todd vient de poignarder un inconnu sous ses yeux. Quand la police emmène son fils menotté, toutes les certitudes de Jen vacillent. Lorsqu'elle se réveille le lendemain, Todd est dans sa chambre, comme si rien ne s'était passé. Nous sommes le 28 octobre, il est tout juste 8 heures. Et Jen commence seulement à comprendre à quel point son monde a basculé.

C'est un grand tourbillon qui nous embarque avec Jen quand elle voit son fils poignarder un inconnu dans la rue ! On l'accompagne dans son enquête, son désespoir, sa culpabilité maternelle, et même la dissection de son couple..

Un suspense délicieux nous tient dans un compte à rebours à l'envers.. Car oui Jen remonte le temps, jusqu'à l'origine, le moment M où tout a basculé. Difficile de reposer ce livre une fois commencé !



Titre : Après minuit
Auteur : Gillian Mc ALLISTER

« *Un récit magistral, dont vous vous souviendrez longtemps.* »

L'agenda de la bibliothèque

LES ANIMATIONS À NE PAS MANQUER**Bib'O'Bébés : Samedi 18 octobre**

Des histoires, des chansons, des jeux de doigts... juste pour eux !
Thème : l'automne

Animation jeunesse : Jeudi 23 octobre

JEUX du numérique. Tu as 11 ans et plus et tu veux renforcer tes réflexes numériques pendant les vacances, tout en t'amusant ? Inscris-toi

Si Simandres m'était conté : Samedi 25 octobre

Lecture des nouvelles le soir d'Halloween avec mise en scène (salle des Pachottes).

Atelier numérique Liaison : Mardi 4 novembre

Sécuriser son mobile : Adopter les bons réflexes essentiels pour sécuriser votre smartphone et naviguez en toute tranquillité.

Atelier MASH UP : Mercredi 12 novembre

Thème : «Soif de liberté», une programmation culturelle de la médiathèque départementale.

Atelier numérique Liaison : Mardi 18 novembre

Ne plus oublier ses mots de passe : Découvrez Bitwarden, un coffre-fort numérique pour stocker et sécuriser vos mots de passe.

Atelier numérique Liaison : Mardi 2 décembre

Scanner avec son mobile : Transformez votre smartphone en un véritable scanner avec l'application genius Scan.

Bib'O'Bébés : Samedi 20 décembre

Des histoires, des chansons, des jeux de doigts... juste pour eux !

Atelier numérique Liaison : Mardi 13 janvier

Initiation à l'intelligence artificielle : Découvrez le monde fascinant de l'IA. Explorez les bases, ses applications pratiques et son impact sur notre quotidien.



Les infos plus

POUR NE RIEN OUBLIER !

Ensemble, renforçons la participation citoyenne à Simandres



La participation citoyenne, qu'est ce que c'est ?

La sécurité et le bien-être de tous sont l'affaire de chacun ! La **participation citoyenne**, mise en place en partenariat avec la gendarmerie et la commune, repose sur ce principe très simple : en restant attentifs et solidaires, nous pouvons contribuer, ensemble, à rendre notre village plus sûr.

Ce dispositif n'a rien de compliqué, ni de contraignant : il s'agit avant tout de **favoriser l'entraide et la vigilance** entre habitants, tout en créant un lien direct avec la gendarmerie.

La participation citoyenne complète l'action des forces de l'ordre, sans jamais s'y substituer.

C'est une **démarche collective**, de proximité, qui repose sur la confiance et le sens du vivre-ensemble.

Un dispositif de participation citoyenne se traduit par la conclusion d'un protocole d'une durée de trois ans.



Le rôle des habitants

Chaque citoyen peut avoir un rôle à jouer. Les habitants qui souhaitent s'impliquer deviennent des référents volontaires. **Leur mission est simple mais essentielle :**

- **Être attentifs** à leur environnement quotidien (rues, voisinage, commerces, lieux de passage),
- **Signaler** à la gendarmerie tout comportement inhabituel ou suspect (va-et-vient étranges, véhicules en stationnement prolongé, démarchages insistants...)
- **Relayer** les informations et consignes transmises par la gendarmerie auprès de leurs voisins.

Il ne s'agit pas d'intervenir directement ou de se mettre en danger, mais simplement de jouer un rôle d'alerte. Chacun peut donc s'impliquer à sa mesure.

Au-delà de l'aspect sécuritaire, ce dispositif permet aussi de renforcer la proximité et la convivialité entre habitants : on se connaît mieux, on s'entraide davantage et on veille les uns sur les autres.

VOUS SOUHAITEZ REJOINDRE LE DISPOSITIF ?

Votre participation, même ponctuelle, est précieuse. Si vous êtes intéressés pour devenir référent ou simplement en savoir plus, nous vous invitons à nous rejoindre lors de la soirée de présentation qui aura lieu très prochainement (dès validation de la date par la Gendarmerie). Ensemble, faisons de Simandres un village encore plus solidaire et attentif !



Les objectifs pour notre commune

À travers la participation citoyenne, nous poursuivons **plusieurs objectifs** concrets :

- **Renforcer la prévention** contre les cambriolages, incivilités et dégradations,
- **Multiplier les relais** d'information entre la population et la gendarmerie,
- **Conserver ce climat de confiance et de solidarité** de notre village,
- **Rassurer** les habitants, notamment **les plus vulnérables**, en leur montrant qu'ils ne sont pas seuls.

En renouvelant ce dispositif, la commune souhaite donner à chacun l'occasion de s'impliquer pour la sécurité et le bien-être collectif. Plus nous serons nombreux à participer, plus l'efficacité sera grande.

PFAS : Simandres mobilisée aux côtés de 40 communes

Suite à la découverte de la présence de **PFAS** - des substances chimiques persistantes - dans l'eau du robinet, les sols et l'air, quarante communes, dont Simandres, se sont engagées en 2023 dans un **dépôt de plainte contre X**.

Cette action collective vise à défendre la santé publique et à obtenir des réponses claires face à un phénomène préoccupant qui touche une partie importante de notre territoire.

Depuis cette initiative, un **conseil des Maires** s'est constitué sous la coordination de la commune d'Oullins-Pierre Bénite. Son rôle est de suivre l'évolution de la situation, aussi bien sur le plan de la **surveillance environnementale**, que sur le terrain **juridique** et **scientifique**.

Les élus travaillent main dans la main afin de partager les informations, coordonner les actions et rester vigilants face aux conséquences possibles de cette pollution.

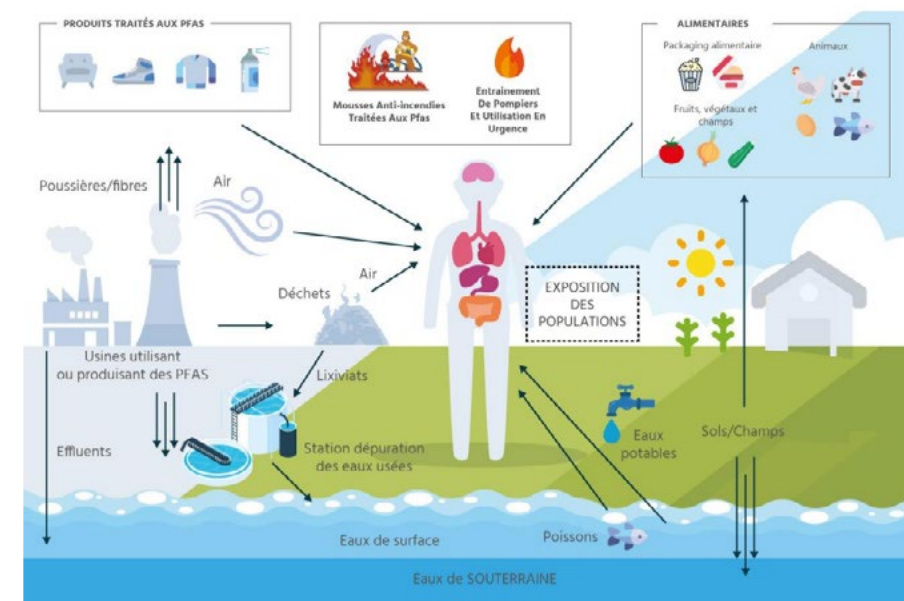
Dans ce cadre, une **étude de biosurveillance** de grande ampleur va prochainement être lancée afin de mesurer l'**imprégnation des PFAS dans la population adulte** du territoire concerné. Baptisée **IMPACT** (*IM*prégnation *PFAS*, *A*nalyse *C*ollective des *T*erritoires), cette étude reposera sur un panel de 500 personnes, choisies de manière aléatoire, qui seront sollicitées pour participer à des prélèvements et analyses.

Les résultats permettront d'apporter des données scientifiques indispensables pour évaluer les risques sanitaires et mieux orienter les décisions à venir.

Le coût total de cette étude est estimé à **98 000 € HT**, répartis entre les différentes communes participantes. Pour Simandres, la contribution financière s'élève à **509.79 € TTC**. Une somme relativement modeste, mais qui reflète l'importance d'agir collectivement pour protéger la santé des habitants et préserver notre environnement.

En s'associant à cette démarche, notre commune confirme sa volonté de rester pleinement mobilisée aux côtés des autres collectivités pour suivre de près l'évolution du dossier PFAS et défendre l'intérêt de la population.

La commune continuera d'informer régulièrement les habitants des avancées de ce dossier.



Déclaration d'Achèvement de Travaux : une obligation à ne pas oublier !

Lorsque vous réalisez des travaux soumis à autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager...), **il est indispensable de signaler la fin de ces travaux**.

Cela se fait grâce à la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT).

👉 Pourquoi est-ce important ?

- La DAACT permet à la commune de vérifier que vos travaux sont bien conformes à l'autorisation délivrée.
- Elle constitue une étape administrative obligatoire pour que votre dossier soit considéré comme clôturé.
- En cas de vente future, l'acquéreur pourra être rassuré par la régularité de la construction.

👉 Que se passe-t-il si vous ne la déposez pas ?

- Votre autorisation d'urbanisme reste juridiquement inachevée.
- Vous vous exposez à des difficultés en cas de contrôle, de litige ou de revente du bien.

👉 Comment procéder ?

Il suffit de remplir le formulaire Cerfa n°13408*07 et de le transmettre à la mairie, par courrier ou en main propre. Vous pouvez également vous rapprocher du service urbanisme pour toute question ou accompagnement.

Avec ce geste simple, vous assurez la régularité de vos travaux et vous facilitez vos démarches futures.

L'agenda des manifestations

LES ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER

Halloween : Samedi 25 octobre
Parc des Pachottes - La municipalité

Vaccination : Jeudi 6 novembre
Salles des Fêtes - Le CCAS

Inauguration SDF : Samedi 8 novembre
Salle des Fêtes - La municipalité

Poule au pot : Dimanche 9 novembre
Salle des Fêtes - Le Club de l'amitié

Défilé Armistice : Mardi 11 novembre
10h devant la Mairie - La municipalité

Coinche : Mardi 11 novembre
Salle des Fêtes - CSO foot

Safari brochets : Samedi 15 novembre
Étang des Marais - APS Pêche

Self défense : Samedi 15 novembre
Salle des Familles - Sim'Mouv&Fitness

Blind-test : Samedi 15 novembre
Salle des Fêtes - Oufi'Sim

Soirée Beaujolais : Vendredi 21 novembre
Salle des Fêtes - CDF Simandr'anim

Loto : Samedi 22 novembre
Salle des Fêtes - Le Sou des écoles

Repas régional : Dimanche 23 novembre
Salle des Familles - Les Gônes du Coteau

Matinée Andouillettes : Dim 30 novembre
Salle des Fêtes - Le Ski club

Noël des enfants : Mercredi 3 décembre
Salle des Fêtes - Les Pioupious

Vente brioches : Vendredi 5 décembre
Place du village - Les Pioupious

Marché de Noël : Samedi 6 décembre
Parc des Pachottes - Oufi'Sim

Repas du CCAS : Jeudi 11 décembre
Salle des Fêtes - Le CCAS

Fête de Noël : WE 12 au 14 décembre
Parc des Pachottes - CDF Simandr'anim

Colis du CCAS : mercredi 17 décembre
Salle de l'Inverse - Le CCAS

Stage de danse : Samedi 20 décembre
Salle des Fêtes - Ozon Danses



Commune de

Simandres

L'esprit nature



Mairie de Simandres
1 Place de la Mairie
69360 Simandres

www.simandres.fr
mairie@simandres.fr

Tél : 04 78 02 74 95
Fax : 04 78 02 05 78

